



Guide de l'éco-agent

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
AU CENTRE HOSPITALIER DE VICHY



CENTRE HOSPITALIER DE VICHY

Préambule



Être éco-responsable, c'est s'engager sur des gestes simples : tous les jours, la vie au travail nous donne l'opportunité d'agir pour réduire nos impacts sur l'environnement.

Contexte hospitalier

« L'hôpital a par sa vocation, ses missions et ses activités, une plus grande responsabilité et un devoir d'exemplarité dans la mise en place d'une stratégie de développement durable ».
(34^e congrès de la Fédération internationale des hôpitaux de Nice)

Ce devoir d'exemplarité se concrétise par la signature en 2009 d'une convention pour engager les établissements de santé dans une démarche de développement durable.

Son objectif est d'intégrer les enjeux du DD dans les pratiques professionnelles des acteurs de santé et de prendre en compte systématiquement ces aspects dans les processus de décision.

Par ailleurs, l'un des critères de la certification délivrée par la Haute Autorité de Santé (HAS) concerne l'inscription de l'établissement dans une démarche de développement durable.

Sommaire

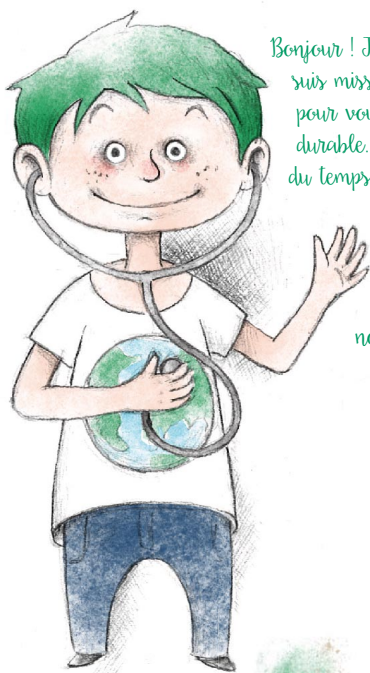
RÉDUIRE, GÉRER ET VALORISER NOS DÉCHETS P.5-6

DÉVELOPPER UN BÂTI DURABLE P.7-8

PRIVILÉGIER LE TRANSPORT DURABLE P.9-10

VERS UN CHANGEMENT PROGRESSIF DE CULTURE P.11

QUELQUES GESTES SIMPLES P.12



Bonjour ! Je m'appelle Adam et je suis missionné par notre hôpital pour vous parler de développement durable. Je serai présent au fil du temps et des pages pour vous accompagner dans cette aventure verte et contribuer, ensemble, à la bonne santé de notre planète.

Réduire, gérer et valoriser nos déchets

Pourquoi ?

L'enjeu du tri sélectif est bien plus important que ce que la plupart des gens imaginent... Nos poubelles débordent, trier ses déchets et organiser leur collecte et traitement dans le respect de l'environnement s'imposent. Un simple geste, le tri, permet de recycler certains matériaux à l'infini.

Le sujet des déchets est sensible à l'hôpital et ce pas seulement pour une question de développement durable. Les déchets d'activités de soins demandent un tri sélectif pertinent, qui doit être réalisé avec soins, pour éviter tout risque d'accident de travail et prévenir les Accidents d'Exposition au Sang (AES) dus aux piqûres d'aiguilles par exemple.

Comment ?

Le tri et le recyclage permettent d'économiser, de préserver les ressources en matières premières et de faire des économies d'énergie dans la fabrication de nouveaux produits. La gestion et la valorisation des déchets permettent quant à elles de gérer les déchets d'un bout à l'autre de leur cycle de vie.

Et au CHV ?

PRODUCTION ANNUELLE (DONNÉES 2014)

DÉCHETS MÉNAGERS : 535 tonnes

CONSOMMATION DE PAPIER : 11 000 ramettes, soit 27 600€

DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux) : 157 tonnes

COÛT DE TRAITEMENT D'UNE TONNE DE DASRI : 741€



Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

Réduire, gérer et valoriser nos déchets

Les actions du copil développement durable du CHV

- Optimisation de l'usage du papier.
- Renouvellement et optimisation du parc de copieurs avec options de dématérialisation (scan to email).
- Utilisation de barquettes en polycarbonate au self.
- Dématérialisation des films d'imagerie médicale.



Et moi, au quotidien, je ...
...n'imprime que si nécessaire.
...favorise l'archivage électronique.
...respecte les filières de tri, en particulier je ne mets dans les sacs jaunes que ce qui relève spécifiquement des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI).

Développer un bâti durable

Pourquoi ?

L'écoconstruction ou construction durable concerne la création, la restauration, la rénovation ou la réhabilitation d'un habitat afin qu'il respecte au mieux l'écologie à chaque étape de la construction, et plus tard, lors de son utilisation (chauffage, consommation d'énergie, rejet de divers flux : eau, déchets).

Une écoconstruction cherche à s'intégrer le plus respectueusement possible dans un milieu en utilisant au mieux des ressources peu transformées et en favorisant les dispositifs à faible consommation d'énergies.

Comment ?

Les économies d'énergie et la réduction des émissions de gaz à effet de serre sont un enjeu considérable pour le secteur du bâtiment. Des diagnostics de performance énergétiques et un bilan carbone assorti d'un plan d'actions ont été réalisés.

Ces indicateurs ont vocation à assurer le suivi des consommations et orienter la prise de décision afin de limiter l'impact écologique des différents bâtiments.

Et au CHV ?

Les travaux, neufs ou de rénovation, intègrent aujourd'hui l'amélioration de l'éco-performance des bâtiments, par la pose de dispositifs permettant de réduire et moduler les consommations.

Depuis 2012, le CHV a réduit sa consommation d'eau de 2,55%. Une fuite au goutte à goutte d'un robinet représente 35 à 40 m³ d'eau perdus par an.

Développer un bâti durable

Les actions du copil développement durable du CHV

- Contrôle du chauffage adapté aux bâtiments par Gestion Technique centralisée.
- Isolation des combles et d'une partie de la tuyauterie.
- Déploiement de panneaux solaires.
- Contrôle de la qualité des réseaux de l'eau et de l'air.
- Réflexion sur l'installation de robinetteries à détection automatique.



- Et moi, au quotidien, je peux...
- ... ouvrir les fenêtres le matin en été pour rafraîchir les pièces.
 - ... signaler les fuites d'eau aux services techniques.
 - ... éteindre la lumière lorsque je quitte une pièce.
 - ... éteindre les appareils électriques tous les soirs (unité centrale et écran d'ordinateur, imprimante...).

Privilégier le transport durable

Pourquoi ?

Les trajets domicile/travail représentent 30 % de l'usage des transports routiers. Les transports représentent à eux seuls 57 % de la consommation mondiale de pétrole, 26 % des émissions de gaz à effet de serre sont dues aux déplacements. Les transports n'ont pas tous le même impact : le bus émet deux fois moins que la voiture et le train jusqu'à 30 fois moins que la voiture ou l'avion par personne transportée.

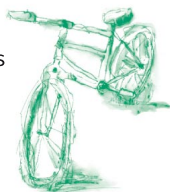
Comment ?

Le transport durable est un transport qui ne met pas en danger la santé publique et les écosystèmes, et qui respecte les besoins de mobilité tout en étant compatible avec les enjeux du DD. Le développement du transport durable répond, en premier lieu, à une volonté de limiter la pollution aussi bien sonore qu'atmosphérique, mais vise aussi à encourager l'utilisation de modes de transport respectueux de l'environnement et à promouvoir l'utilisation d'énergies renouvelables.

Et au CHV ?

Installation d'arceaux pour le stationnement des deux-roues devant la stérilisation et sur les côtés de la chapelle (40 places).

Prise en charge de 50% du prix des titres de transport pour les déplacements des agents entre leur domicile et leur lieu de travail.



Privilégier le transport durable

Les actions du copil développement durable du CHV

- Installation d'arceaux pour faciliter le stationnement des deux-roues.
- Rationalisation et modernisation du parc de véhicules.
- Étude relative à l'acquisition de véhicules électriques.



Et moi, au quotidien, je peux...

- ... aller au travail à pied ou en vélo.
- ... privilégier le co-voiturage entre collègues.
- ... préférer les transports en commun à la voiture.

Vers un changement progressif de culture

Pourquoi ?

Notre Terre se réchauffe sous l'action des gaz à effet de serre massivement rejetés dans l'atmosphère par l'activité humaine (+0,74°C au cours du XX^e siècle). Notre environnement subit également des dégradations importantes à cause de nos modes de vie : dérèglement du cycle de l'eau, pollution des sols, appauvrissement des ressources... Adopter de nouveaux modes de vie et de nouveaux modèles de développement apparaît aujourd'hui indispensable.

Comment ?

Agissons ! Nous disposons d'une réelle marge de manœuvre pour réaliser des économies d'énergie, limiter nos émissions de gaz à effet de serre, réduire nos déchets et consommer différemment.

Il suffit de faire le bon choix concernant nos achats, nos déplacements, notre habitation, nos loisirs, nos vacances et la gestion de nos déchets.

Initiative

En 2008, l'ONG Prioriterre a lancé le défi « Familles à énergie positive », renouvelé depuis. Le principe est le suivant : des particuliers forment des équipes entre voisins, collègues de travail... pour recenser leurs consommations d'énergie sur l'hiver. Objectif : réduire chaque année sa consommation de 8% ! Les astuces ne manquent pas et permettent de réaliser des économies d'énergie non-négligeables : 200 € en moyenne sur un an pour les participants. La communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier a rejoint le dispositif en 2014 et reconduit l'expérience pour 2015. Alors, à votre tour, rejoignez ce défi à la fois ludique et éco-responsable !

+ d'infos sur : vichyvalallier.familles-a-energie-positive.fr

Quelques gestes simples

Chaque jour, des gestes simples peuvent être réalisés pour préserver la planète. Voici quelques exemples :

- Éteindre la lumière lorsque l'on quitte une pièce.
- Mettre un *stop pub* sur sa boîte aux lettres.
- Modérer la température et entretenir régulièrement son chauffage.
- Économiser le papier.
- Économiser l'eau et l'énergie.
- Gérer et valoriser les déchets en utilisant le tri sélectif.
- Aérer régulièrement chaque pièce de la maison : 10 minutes par jour suffisent !
- Pour les courses, pensez à prendre un panier ou un sac réutilisable.

Liens utiles

www.developpement-durable.gouv.fr

www.ademe.fr

www.mangerbouger.fr

www.vichyvalallier.familles-a-energie-positive.fr

